

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Les Suisses du bon vieux temps  
**Autor:** D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182708>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Les patineurs Zurichois.**

La *Nouvelle Gazette de Zurich* nous apprend que malgré la douceur de la température les patineurs zurichois s'en sont donné à cœur joie cet hiver. Ils ont constitué un club qui compte actuellement 120 membres, l'effectif d'une forte compagnie. Par l'initiative de ce club, les habitants de Zurich ont pu jouir, dimanche dernier, du spectacle assez nouveau d'un concours de patineurs. La température s'était considérablement radoucie, mais, ajoute le journal précité, les amateurs trouvèrent le champ de glace en parfait état, grâce aux soins de quelques membres du comité. Malheureusement, l'organe révisionniste ne dit pas comment ce résultat merveilleux a été obtenu.

Quoi qu'il en soit, le concours a eu lieu.

L'art du patineur comporte plusieurs degrés, depuis le gamin qui s'essaie gauchement et paie ses maladresses de chutes lourdes et douloureuses, jusqu'au jeune homme relancé qui exécute avec grâce les courses les plus capricieuses. Aussi le concours avait-il été divisé en plusieurs catégories : course à grande et courte distance ; concours artistique et concours populaire, comme dans nos tirs et dans nos fêtes de chant.

Inutile de dire que les vainqueurs sont tous des enfants du Nord, qui retrouvaient là leur élément favori et quelque souvenir des charmes de la patrie absente.

Si l'hiver est assez aimable pour nous favoriser encore de quelque bonne gelée, nous espérons que nos amateurs lausannois voudront bien inviter leurs émules de Zurich et nous fournir l'occasion de constater le degré de leur habileté et de leur adresse.

D.

**Les Suisses du bon vieux temps.**

Paris, le 26 janvier 1874.

Vous savez, Monsieur, combien il est difficile de juger les affaires de la patrie quand on est depuis longtemps en pays étranger. Le cœur reste le même et l'amour de la terre natale n'est point diminué — ce qui prouve la supériorité de cet amour-là sur l'autre — mais l'esprit change, et, au bout de quelques années, on s'aperçoit un beau matin qu'on n'y est plus du tout. Je suis depuis assez longtemps dans ce malheureux état.

J'ai bien dans mon quartier un brave ami d'Aigle qui étudie la médecine et qui vient deux ou trois fois la semaine m'apporter la *Gazette*, le *Nouvelliste* et la *Revue*; mais il a beau me dire à chaque visite : *Voyons, Jean Daniel, tâche-voi' cette fois d'y voi' clai'* ! je n'y vois toujours pas grand'chose.

— Mon cher David, lui ai-je dit hier (mon ami se nomme David), j'aime bien mieux nos vieux grands pères; ceux-là étaient à la fois simples, naïfs, fiers et forts. Sais-tu comment une petite peuplade républicaine accueillait jadis des ordres venus de l'étranger? écoute donc celle-ci, qui date de 1425; c'est vieux, n'est-ce pas, mais c'est de l'histoire :

Un abbé de St-Gall, un certain Henri de Mannsdorf, avait envoyé des curés aux Appenzellois. Les Appenzellois, qui entendaient, en vrais républicains, nommer eux-mêmes leurs curés, les renvoyèrent à l'abbé, qui les retourna aux Appenzellois, lesquels, à leur tour, les réexpédierent à St-Gall. L'abbé était puissant; il possédait des sacs remplis d'écus, des casernes pleines de soudards, des livres fourrés de science : les montagnards, qui ne pensaient qu'à l'antique liberté, firent la nique à tout cela.

— C'est très drôle, dit David.

— Oui, mais cette navette ne pouvait durer éternellement. Mannsdorf envoya un de ses moinillons courir promptement à Rome, chez le pape Martin V, pour lui demander d'excommunier sans autre forme de procès tous ces vachers impertinents. Le moinillon revint en effet bientôt avec l'excommunication, laquelle fut envoyée, pour être exécutée, à l'évêque de Constance qui, à son tour, envoya à Walther Koppenhan, landamman d'Appenzell, un commissaire épiscopal fait exprès pour cela.

— Ça commence à s'embrouiller, dit David, je me réjouis de voir la fin.

— Le landamman convoqua immédiatement tous les Appenzellois en landsgemeinde; quand ils furent réunis, il monta sur une espèce de tribune faite de deux troncs d'arbre et d'une planche, et le dialogue républicain commença :

— « L'évêque de Constance vous veut parler au nom du pape, dit le landamman; le voulez-vous entendre? — Non! non! non! crièrent tous les Appenzellois. — Voulez-vous savoir ce qu'il demande. — Oui! oui! oui! — Il vous veut excommunier; le voulez-vous être? — Non! non! — Est-ce là votre décision? — Oui! »

— C'étaient de rudes gaillards ! exclama David.  
 — Sans doute, et le landamman Koppenhan aussi :  
 — « Que ceux qui veulent être excommuniés passent à droite et ceux qui ne le veulent pas à gauche, dit-il. » Tous les vachers impertinents passèrent à gauche. Koppenhan se rendit alors chez le fameux commissaire épiscopal qui l'attendait à l'auberge :  
 — Veuillez dire à l'évêque que le peuple, seul maître dans ce pays, n'a pas accepté l'excommunication du pape (1).

Tous les curés qui ne voulaient pas se soumettre furent renvoyés du pays, non par le landamman, mais par les paroissiens. Qu'en dis-tu, David ? Les histoires d'aujourd'hui sont-elles plus belles ? sommes-nous restés ce que nous étions ?.... Vois-tu, j'aime mieux cela que toutes ces nouvelles histoires où je ne retrouve plus le vieux et fier peuple suisse.

D.

#### La plume à fifer.

Une plume d'un nouveau genre obtient actuellement un succès fou, parmi la gent écolière, et nous met à même d'admirer une fois de plus les progrès de la civilisation, ainsi que la sollicitude de quelques inventeurs pour l'éducation de la jeunesse.

La plume à fifer consiste en une petite armature métallique dans laquelle s'enchâsse un manche de verre creux. Ce manche est rouge, blanc ou jaune paille, suivant la couleur du liquide dont on l'a rempli. Les uns, nous dit-on, contiennent du sirop, d'autres de l'anisette, d'autres des liqueurs d'une saveur plus accentuée.

Quel service immense l'inventeur rend à ces pauvres enfants assis pendant de longues heures sur les bancs de l'école où des constitutions faibles souffraient souvent faute de pouvoir se réconforter. Aujourd'hui, cela n'arrivera plus ; ces petits chéris, éloignés une partie de la journée des soins maternels, pourront, à la moindre défaillance, ôter le bouchon de leur plume et laisser couler entre leurs lèvres roses quelque goutte d'anisette, de kirsch ou de parfait amour.

Pour les plus grands à qui la chose peut être permise, on nous annonce la mise en vente très prochaine d'une autre plume dite *plume-cigarette*, dont le manche sera formé d'un petit tube de carton bourré de tabac turc.

Entre les leçons et dans les heures de récréation, les aînés de la classe pourront aussi fumer leur plume et jeter au vent, dans la cour du collège, des flocons de fumée qui donneront agréablement le change aux verbes latins et à tout ce qu'il y a d'aride dans leurs études.

#### Le calendrier à effeuiller.

Lorsque nous donnerons nos éphémérides, nous ne citerons que celles qui présentent quelque intérêt historique, plusieurs étant insignifiantes. Ainsi nous passons à celles du

21 JANVIER 1841, qui nous rappelle une *protestation du nonce du pape, contre la suppression des couvents en Argovie*, dont nous avons parlé précédemment. Que les temps sont changés ! Ce représentant du St-Siège en Suisse n'y représente plus rien aujourd'hui. L'autorité fédérale, au risque de se voir frappée d'anathème, lui a dit bien poliment : « Prenez votre sac et vos quilles et... allez voir s'il viennent.

22 JANVIER 1799. — *Mort de H.-B. de Saussure, de Genève.* — Parmi les explorateurs des Alpes, ce grand naturaliste fut le premier qui parvint à la cime du Mont-Blanc, en 1788. Ceux qui avaient parcouru nos montagnes avant cette époque étaient fort rares. On cite comme une des premières courses de ce genre celle que fit Conrad Gesner, au mont Pilate, en 1555, « après en avoir, selon l'usage, obtenu la permission du chef de la police de Lucerne. »

Disons en passant que cette permission avait pour origine des superstitions si accréditées parmi le peuple qu'il fallait, avant de se mettre en route pour le Pilate, promettre de ne point profaner le petit lac qu'on y trouve, soit en y jetant quelque chose, soit en provoquant le mauvais génie qui l'habitait. Les bergers qui séjournait dans les pâturages voisins prêtaient chaque année le serment de n'y conduire aucun étranger et de n'en indiquer le chemin à personne. Un huissier allait tous les printemps intimier ce serment aux montagnards.

Nous avons dit que les courses alpestres étaient rares au temps dont nous parlons. En effet, c'était là un plaisir peu goûté. On trouve encore une preuve de cette indifférence de nos populations pour les beautés de la nature dans la manière dont on bâtissait les maisons, en ce qui concerne leur distribution intérieure. A la rue de Bourg, par exemple, où plusieurs anciens bâtiments l'attestent encore, les appartements se trouvaient placés sur la rue, tandis que les remises et les écuries regardaient le lac, dont on ne paraissait guère admirer le panorama.

Au 18<sup>e</sup> siècle, P. Bridel, l'auteur du *Conservateur suisse*, rompt avec cette manière de vivre, toute matérielle et monotone, fit de nombreux voyages en Suisse, parcourut nos montagnes et commença à en faire apprécier le charme à cette classe de gens qui n'avaient d'autres plaisirs que ceux de la ville et croyaient avoir fait de grandes courses alors qu'ils avaient été danser sur le gazon d'un pré voisin, ou fait un pique-nique sous les ombrages d'un bosquet.

27 JANVIER 1798. — *Proclamation de la République lémanique.* Partout la révolution faisait des progrès, encouragée par l'exemple de la France, qui n'attendait du reste que le moment d'intervenir dans nos affaires. Le général Ménard était à nos portes, à la tête de 12,000 hommes. Dans le canton de Bâle, où l'*égalité des droits* avait été proclamée, s'élevaient des arbres de liberté. Chez nous et dans les autres pays sujets de Berne, les idées d'émanci-

(1) Voir *Conservateur suisse*, vol. 7.